

**Association d'éducation populaire** et complémentaire de l'école publique, la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire.

Au travers de **plusieurs champs d'actions** (activités culturelles, éducatives, associatives, sportives,...) elle agit **pour tous les publics** et particulièrement pour les 16-25 ans.

Dans ce cadre, elle propose 3 dispositifs (le Service civique, les Juniors Associations et le BAFA) pour que ces jeunes puissent s'épanouir, s'engager et agir !

**Vous êtes une collectivité, une association ou un établissement scolaire ?** La Ligue de l'enseignement vous accompagne dans vos projets jeunesse.

## La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

31 rue Pélissier  
63100 Clermont-Ferrand  
04 73 91 00 42 / [accueil@fal63.org](mailto:accueil@fal63.org)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



[www.fal63.org](http://www.fal63.org)

**Association reconnue d'utilité publique.**



La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme - Siège social : 31 rue Pélissier 63100 Clermont-Ferrand Tél. : 04 73 91 00 42 - Email : [accueil@fal63.org](mailto:accueil@fal63.org) - Site Internet : [www.fal63.org](http://www.fal63.org). Association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930, titulaire d'une concession de service public par décret du 08 janvier 1985. Association de jeunesse et d'éducation populaire et partenaire de l'éducation nationale. TVA : FR74 775 634 363 00128 - Siret : 775 634 363 00 128 - NAF : 9329Z

Crédits : Canva (cottonbro - Pexels), Gabriella Caspo - coreliens - Ne pas jeter sur la voie publique.



16-25 ans  
**3 dispositifs**  
pour être acteur  
de leur avenir



# Service civique

Une mission pour chacun au service de tous !

## FAIRE LE CHOIX DE S'ENGAGER

Entre 16 et 25 ans (et jusqu'à 30 ans en situation de handicap), le Service Civique offre la garantie d'une expérience unique pour **aider les autres** et gagner en confiance.

- Mission de 8 mois en moyenne
- 24h hebdomadaire minimum
- Indemnité de 600,95 €\*

La Ligue de l'enseignement **facilite vos démarches et vous accompagne** tout au long de la mission (suivi des candidatures, démarches administratives et financières, rendez-vous de suivi de mission,...).

\*489,60 € versés par l'Etat, 111,35 € par la structure d'accueil et 111,45 € d'indemnité complémentaire pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou pour les volontaires majeurs du revenu de solidarité active (RSA).

Je découvre !



**Delphine Ducher**

Coordinatrice Education et Jeunesse

07.69.83.91.58

scivique@fal63.org



## Junior Association

Créer une Junior Association, c'est vivre une même passion... ensemble !

### UNE ENVIE, UNE IDÉE, UN PROJET ?

- Être au moins deux
- Avoir entre 11 et 18 ans

### ACCÈS FACILITÉ AUX OUTILS DE LA VIE ASSOCIATIVE

- Une démarche d'habilitation souple et accessible
- Une assurance pour mener des projets en toute sécurité
- La possibilité d'ouvrir et de gérer un compte bancaire

Allons-y !



**Nicolas Marin**

Relai Départemental

Junior Association du Puy-de-Dôme

06.95.37.58.05

communication@fal63.org

# BAFA

Dès 16 ans les jeunes peuvent obtenir le BAFA ! Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) apporte les connaissances pour **animer tous types de séjours** vacances ou accueils de loisirs.

### COMMENT FAIRE ?

- Suivre une session de formation générale pour acquérir les bases (8 jours)
- Suivre un stage pratique en situation d'encadrement de mineurs et mettre en œuvre les acquis de la formation générale (14 jours)
- Suivre une session d'approfondissement pour acquérir de nouvelles compétences (6 jours)



**Des aides financières existent !**

Je me renseigne !



**Mélanie Goichot**

Responsable Formations

07.69.83.91.58

formation@fal63.org